



REGLEMENT 2026 DE LIVRE EN FÊTE AU LOCLE

Livres en fête au Locle est ouvert aux métiers et commerçants du livre : vendeurs, artisans du papier, relieurs, graveurs, ... ci-après L'Exposant. La manifestation s'étend sur la zone piétonne de la rue du Technicum. Son entrée est libre et gratuite pour tous les visiteurs.

Inscription

Chaque exposant fera une demande d'emplacement aux organisateurs de la *Livres en fête au Locle*, précisant la surface souhaitée. Les emplacements sont toutefois définis par les organisateurs qui en fixent le prix – ce dernier, qui figure sur la fiche d'inscription à la Foire du Livre, est de CHF 20.00 le mètre linéaire sur 3 mètres de profondeur. Les emplacements sont loués sans matériel ni structure.

Les emplacements seront attribués par les organisateurs en fonction de la taille et de l'ordre d'arrivée des demandes.

Les surfaces louées seront délimitées par un marquage au sol. Les exposants s'engagent à respecter les surfaces attribuées et à ne pas empiéter sur les stands voisins.

Prix et paiement

Seul le paiement garantit la réservation du stand.

Le paiement intégral du stand est à créditer au compte de l'Amicale de Bouquinistes auprès de la Banque Cantonale de Neuchâtel à l'IBAN No CH77 0076 6000 1049 1486 5.

Le montant de la location reste dû par l'exposant qui ne vient pas à la Foire sans en avoir préalablement informé les Organisateurs par écrit, ou fourni un certificat médical valable. De même, un remboursement n'est envisageable qu'en cas d'empêchement majeur dont les Organisateurs auront été informés au minimum 48 heures avant la manifestation.

Emplacements

L'emplacement définitif de chaque stand sera communiqué trois semaines avant la manifestation. Ils seront marqués au sol.

Nous rappelons que la chaussée doit être suffisamment dégagée, distance de 3 mètres entre les stands qui se font face, de sorte à laisser passer une ambulance ou un camion de pompier, si nécessaire.

Horaires de la manifestation

Livres en fête au Locle se déroulera sur trois jours, soit, cette année, les 11, 12 et 13 septembre 2026. Les stands devront être prêts aux horaires d'ouverture suivants :

Vendredi ouverture au public de 14h00 à 19h00

Samedi exposition de 9h00 à 19h00

Dimanche exposition de 9h00 à 17h00

Déballage vendredi 11 septembre 2026 dès 7h00 du matin et jusqu'à 14h00

Remballage dimanche de 17h00 à 19h30.

Assurances

Les Organisateurs concluent une assurance couvrant la responsabilité civile légale de la manifestation. Ils prennent en charge les frais de la surveillance de nuit du périmètre de la manifestation par une entreprise spécialisée. Ils déclinent toutefois toute responsabilité en ce qui concerne la marchandise exposée (prix, état, etc.). Dans tous les cas, l'exposant reste seul responsable des objets présentés sur son stand et prend éventuellement en charge une assurance le couvrant contre les vols, l'incendie, dégâts des eaux ou le vandalisme de même que la responsabilité civile.

Divers

- Aucun objet ou livre incitant à la haine, la discrimination ou toute autre forme de prosélytisme n'est autorisé.
- Les exposants s'engagent à tenir ouvert leur stand selon l'intégralité des horaires de la manifestation, ceci même en cas de météo défavorable, sauf avis de tempête.
- La circulation motorisée est strictement interdite dans le périmètre de la manifestation pendant les heures d'ouverture de la fête.
- Le stand doit être laissé propre, aucun déchet ne devra subsister sur l'emplacement loué après démontage, chaque bouquiniste se chargeant de débarrasser ses déchets. Des bennes sont gracieusement mises à disposition par la Commune à cette fin.

Disposition finale

En signant le bulletin d'inscription, les exposants déclarent adhérer sans réserve aux clauses du présent règlement.

Contact :

info@livresenfeteaulocle.ch / Livres en fête au Locle - c/o Monsieur Nicolas Soguel -
Avenue de la Gare 21 - 2013 Colombier



Edition 2026, du 11 au 13 septembre 2026

FICHE D'INSCRIPTION

Nom

Prénom

Adresse

NP et localité Pays

Email Téléphone

Spécialité littéraire

Par mon inscription, je déclare avoir pris connaissance du règlement de la manifestation et m'engage à verser la somme de CHF pour mètres sur 3 m de profondeur au prix de CHF 20.00/m.

A

Lieu et date Signature

Merci de retourner ce document comme suit :

Par courriel à info@foiredulivre.ch

Par courrier poste à Livres en fête au Locle c/o Monsieur Nicolas Soguel – Avenue de la Gare 21 – 2013 Colombier.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à visiter le site de la Foire du Livre, www.foiredulivre.ch.